



RAPPORT ANNUEL 2024

Commission Communale
pour l'Accessibilité



saint-etienne.fr



En haut :
Lancement du guide troubles psychiques

En bas : exposition sur les parasportives
et parasportifs de la Loire JOP 2024



Gaëlle PERDRIAU

*Maire de Saint-Étienne
Président de
Saint-Étienne Métropole*

L'accessibilité est un droit fondamental, et à Saint-Étienne, nous avons choisi d'en faire une priorité.

Ce choix s'inscrit dans une démarche globale, résolument tournée vers l'amélioration continue de notre cadre de vie, au bénéfice de toutes les Stéphanoises et de tous les Stéphanois.

Notre ambition dépasse les simples exigences légales dictées par la loi du 11 février 2005. Cette loi, qui consacre l'égalité des droits et des chances pour les personnes en situation de handicap, constitue une base essentielle. Mais j'ai souhaité aller plus loin. J'ai souhaité bâtir une ville où chacun trouve sa place, où les obstacles du quotidien disparaissent pour laisser place à une société inclusive et solidaire.

Cet engagement se traduit concrètement au sein de nos politiques publiques et dans notre rôle d'employeur. Nous veillons à ce que chaque décision prise favorise l'autonomie et la participation active de toutes les personnes concernées. Pour cela, nous nous appuyons sur un dialogue permanent avec les acteurs du territoire : associations, experts et citoyens directement concernés. Ce travail collectif est essentiel pour apporter des réponses adaptées aux besoins spécifiques de chacun.

La Commission Communale pour l'Accessibilité est au cœur de cette dynamique. Elle incarne notre volonté de construire ensemble des solutions durables et inclusives. Les actions que nous menons découlent directement des contributions apportées par les personnes en situation de handicap et par tous ceux qui souhaitent s'investir à leurs côtés. C'est ainsi que nous pouvons tenir compte des réalités vécues par chacun et avancer vers un avenir plus juste.

À Saint-Étienne, nous croyons fermement que l'inclusion n'est pas qu'un objectif : c'est une responsabilité collective.

La Commission Communale pour l'Accessibilité (CCA) est issue de l'article 46 de la loi n°2005-102 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées, codifié à l'article L 2143.3 modifié du Code Général des Collectivités Territoriales.



Club olympique et paralympique 2024 sur la place Jean-Jaurès

1. Activité de la Commission Communale pour l'Accessibilité (CCA)	4
1.1. Composition au 31 décembre 2024	4
1.2. Fonctionnement sur 2024	5
2. Actions de la Ville de Saint-Étienne pour faciliter l'inclusion des personnes en situation de handicap	7
2.1. Accessibilité à l'information	7
2.2. Accessibilité aux services publics : ACCEO	7
2.3. Ville en partage : gestion et coordination	7
2.4. Accessibilité des systèmes d'information et du numérique	7
2.5. Collecte des données	8
3. Accessibilité des Établissements recevant du Public (ERP)	9
3.1. ERP municipaux de la 1 ^{ère} à la 5 ^{ème} catégorie	9
3.2. Autorisations de travaux d'accessibilité des ERP sur le territoire de Saint-Étienne	9
4. Accessibilité de la voirie et des espaces publics	10
4.1. Mise aux normes des carrefours à feux	10
4.2. Stationnement adapté	11
4.3. Opérations de voirie	11
4.4. Opérations d'amélioration du cadre de vie et aménagement urbain	12
5. Emploi et formation des agents municipaux	15
6. Enfance / Éducation / Jeunesse	18

7. Culture	20
8. Sport	24
9. Autres actions	25
9.1. Événementiel	25
9.2. Emploi et insertion économique	26
9.3. Santé	26
9.4. Solidarité	27
9.5. Relation citoyenne	27
9.6. Cohésion sociale	27
Annexes	28



Journée nationale du sport et du handicap le 27 mars 2024

PARTIE 1 | ACTIVITÉ DE LA COMMISSION COMMUNALE POUR L'ACCESSIBILITÉ (CCA)

1.1. Composition au 31 décembre 2024

Sous la présidence de l'adjointe au Maire en charge de l'emploi et de l'insertion, de la santé, du handicap, du plan cancer et des quartiers sud-ouest, la Commission Communale pour l'Accessibilité de la Ville de Saint-Etienne est composée de :

Élus communaux, adjoints au Maire en charge de :

- les seniors,
- l'urbanisme et logement,
- les relations internationales, la gestion du patrimoine municipal et l'économie,
- la démocratie locale et la vie associative,
- les quartiers nord-ouest, les parcs et jardins, l'éclairage public,
- les quartiers nord-est, la politique de la ville, l'ANRU, l'éducation populaire, la laïcité, les relations avec les cultes,
- les quartiers centre-ville et le commerce,
- la circulation et la mobilité,
- la santé et le plan cancer stéphanois,
- la tranquillité publique et la propreté, les relations avec le monde de la justice.

Associations ou organismes représentant les personnes handicapées :

- APF France handicap (APF Fh),
- Association Départementale d'Amis et de Parents d'Enfants Inadaptés (ADAPEI Loire),
- Association des accidentés de la vie FNATH 42-43,
- Association des Infirmes Moteurs Cérébraux et Polyhandicapés de la Loire (AIMCP Loire),
- Association Pour Adultes et Jeunes Handicapés (APAJH Loire),
- Association des Sclérosés En Plaques Loire Sud (ASEPLS),
- Ensemble Citoyens !,
- Foyer des Sourds de la Loire (FSL),
- Institut des Jeunes Sourds Plein Vent,
- Loisirs et Découvertes des Sourds 42 (LDS42),
- Mouvement des Aveugles et Handicapés Visuels Unis Loire et Haute-Loire (MAHVU 42-43),
- Prisme 21 Loire,
- Saint-Étienne Handisport (SEH),

- Une vie un combat contre la SLA,
- Union Nationale de Familles et Amis de personnes Malades et/ou handicapées psychiques (UNAFAM Délégation Loire),
- Vivre la Vie,
- Voir Ensemble Groupe Loire Sud.

Associations ou organismes représentant les personnes âgées et autres usagers :

- Conseil Départemental de la Citoyenneté et de l'Autonomie (CDCA),
- Office Stéphanois des Personnes Âgées (OSPA),
- Union Départementale des Associations Familiales de la Loire (UDAF de la Loire).

Représentants des acteurs économiques :

- Groupe CASINO,
- ITHAC Saint-Étienne.

Personnes intéressées par la question du handicap :

- personnes en situation de handicap : Madame Danièle CHARDONNET et Madame Dominique COMBE,
- ancien député de la Loire et rapporteur de la loi sur le handicap du 11 février 2005 : Monsieur Jean-François CHOSSY.

A titre consultatif, pour tout sujet évoqué en Commission Communale pour l'Accessibilité, la Présidente peut faire appel à des experts notamment les représentants des services municipaux compte tenu de leur expérience afin d'aider la commission dans ses travaux.

1.2. Fonctionnement sur 2024

La Commission Communale pour l'Accessibilité est un lieu de dialogue et de concertation permettant aux personnes en situation de handicap et aux associations ou organismes qui les représentent de donner leur avis aux décisions les concernant. Les échanges en commission sont traduits en Langue des Signes Française (LSF) par 2 interprètes.

La CCA se réunit selon 2 formats :

- en plénière avec pour objet notamment de rendre compte des travaux réalisés au cours de l'année écoulée,
- en format restreint sous la forme de groupes de travail ou de visites de terrain en fonction des besoins. L'objectif est de travailler en concertation avec les services municipaux afin de permettre les échanges d'arguments, de points de vue et de propositions de chacun.

4 visites de terrain ont eu lieu pour recueillir les remarques des membres associatifs sur :

- l'accessibilité du site d'accueil du club olympique et paralympique des Jeux Olympiques et Paralympiques 2024,
- la détermination d'un cheminement pour les personnes non-voyantes et la pose d'un dispositif de guidage de la gare de Châteaueux jusqu'aux traversées piétonnes et aux trams (place Lucien Neuwirth),
- l'accessibilité des rues Joseph Pupier et Grange de l'Oeuvre,
- la sécurisation du déplacement des personnes non-voyantes au croisement des rues de la Résistance et d'Arcole.

6 groupes de travail sur table ont traité des sujets suivants :

- l'accessibilité du club olympique et paralympique 2024,
- l'adaptation et la simplification du programme des festivités de la fête de la musique, relais de la flamme olympique et journée olympique et paralympique,
- l'accessibilité de l'exposition numérique «Sport et handicap».

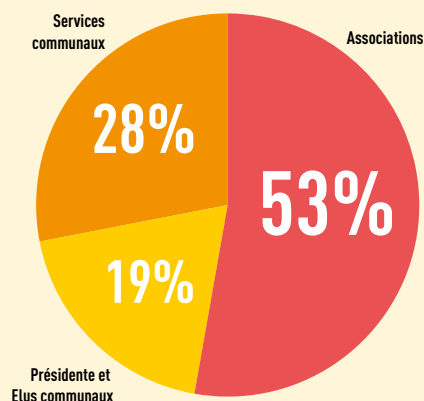
4 réunions plénières ont permis d'échanger sur :

- l'accessibilité de la voirie : bilan 2023, projets 2024,
- la simplification du programme des animations des JOP 2024,
- le projet «Cité du design 2025» : l'opération de la Galerie Nationale du Design et Halle événementielle, ainsi que l'aménagement des espaces publics,
- le réaménagement des rues Neyron, Ferdinand et Aubert,
- la présentation du rapport 2023 de la CCA,
- l'aménagement de l'espace public rue Pierre Termier/place Chapelon,
- l'extension de l'école élémentaire Jacquard,
- l'aménagement de l'îlot Beaunier,
- l'exposition numérique «Sport et handicap».

Calendrier des rencontres de la CCA

Réunion plénière	25 janvier	2 sujets : - l'accessibilité de la voirie : bilan 2023, projets 2024 - le programme des animations des JOP 2024
Groupe de travail Club et supports de communication JOP 2024	18 mars	
Réunion plénière	21 mars	3 sujets : - "Cité du design 2025" : La Galerie nationale du Design et Halle événementielle, et l'aménagement de l'espace public - le réaménagement des rues Neyron, Ferdinand et Aubert
	25 avril	Visite terrain : Détermination d'un cheminement piéton pour les personnes non-voyantes sur la place Lucien Neuwirth
Groupe de travail Programme du week-end des festivités olympiques	14 mai	
	16 mai	Visite terrain : Accessibilité du site d'implantation du club JOP 2024
Groupe de travail Programme simplifié des animations du club JOP 2024	5 juin	
Réunion plénière	19 juin	2 sujets : - la présentation du rapport 2023 de la CCA - l'aménagement de l'espace public rue Pierre Termier/place Chapelon
Groupe de travail Exposition numérique « Sport et handicap »	4 juillet	
	8 juillet	Visite terrain : Accessibilité des rues Joseph Pupier et Grange de l'Oeuvre
Groupe de travail Exposition numérique « Sport et handicap »	24 septembre	
	3 octobre	Visite terrain : Accessibilité au croisement des rues de la Résistance et d'Arcole
Groupe de travail Exposition numérique « Sport et handicap »	8 octobre	
Réunion plénière	10 octobre	3 sujets : - l'extension de l'école élémentaire Jacquard, - l'aménagement de l'îlot Beaunier, - l'exposition numérique "Sport et handicap".

Représentation de la participation aux réunions plénières de la CCA en 2024



ZOOM SUR LA COMPLÉMENTARITÉ ENTRE LA CMA ET LA CCA

Les membres associatifs de la Commission Métropolitaine pour l'Accessibilité (CMA) de Saint-Étienne Métropole et la Commission Communale pour l'Accessibilité (CCA) de la Ville de Saint-Étienne se sont réunis les 18 mars et 14 mai 2024 pour travailler sur l'accessibilité du site d'implantation du club olympique et paralympique dans le cadre des JOP 2024.

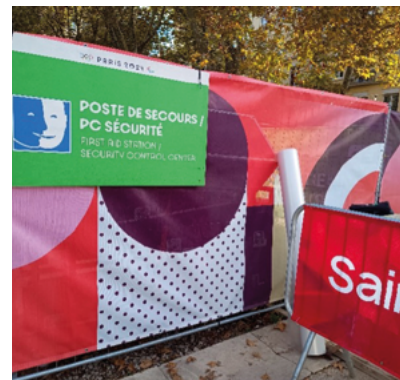


ZOOM SUR LE SITE D'ACCUEIL DU CLUB OLYMPIQUE ET PARALYMPIQUE 2024

Les travaux des groupes de travail ont porté sur l'accessibilité des trois accès du club, du lieu de restauration, du cheminement, des sanitaires, du mobilier urbain et une signalétique adaptée. Un lieu d'accueil pour les personnes en situation de handicap cognitif, mental et psychique a été installé.

Le club paralympique a accueilli des personnes en situation de handicap accompagnées de leurs structures les 5 et 6 septembre 2024 de 14h à 16h.

26 structures du département de la Loire sont venues profiter des animations avec 174 personnes en situation de handicap et 78 accompagnateurs.



PARTIE 2 | ACTIONS DE LA VILLE POUR FACILITER L'INCLUSION DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

2.1. Accessibilité à l'information

- Conseils municipaux en langue des signes française (LSF) avec la traduction de l'ensemble des débats par 3 interprètes.
- Mise à disposition du plan de mandat 2020-2026 en facile à lire et à comprendre (FALC) sur le site internet de la Ville, aux points d'accueil municipaux et lors des différents conseils consultatifs.
- Rapport annuel de la CCA revu depuis 2 ans et disponible en format audio sur le site internet de la Ville de Saint-Etienne.
- Publication et diffusion de 6 guides : autisme, déficience visuelle, sourds et malentendants, troubles dys et de l'attention, troubles du développement intellectuel et troubles psychiques.
- Recours aux services d'interprétariat en LSF grâce au contrat de prestation d'interprétariat établi par le groupement de commandes entre la Ville de Saint-Étienne et la Métropole.

2.2. Accessibilité aux services publics : ACCEO

L'application ACCEO permet aux utilisateurs sourds de se connecter gratuitement, sans besoin de réservation, en temps réel avec un opérateur qui facilite la traduction des échanges, que ce soit par téléphone ou avec la personne dans les différents lieux d'accueil communaux. Les utilisateurs peuvent alors choisir le mode de traduction qui leur convient le mieux : transcription instantanée de la parole (TIP), interprétation en Langue des Signes Française (LSF) ou visio-codage en Langue française Parlée Complétée (LPC).

Ce service est disponible sans réservation et gratuitement, du lundi au vendredi de 9h à 17h30, ainsi que le samedi de 9h à 12h30.

Bilan 2024

196

appels contre 223 en 2023
dont 157 appels en langue des signes française (LSF), 35 en transcription instantanée de la parole (TIP), 4 en langue française parlée complète (LPC)

15h44

de durée contre 19h36 en 2023
dans plus d'une cinquantaine points d'accueil municipaux équipés d'ACCEO

2.3. Ville en Partage : gestion et coordination

Manifestation se déroulant de janvier à décembre 2024 avec l'ensemble des partenaires inscrits aux 2 programmes de l'année.

+ 88

événements*

+ 102

partenaires*

+ 135

jours cumulés

+ 6 300

participants (estimation)

(*) Tout confondu, y compris les événements proposés par les services municipaux.

2.4. Accessibilité des systèmes d'information et du numérique

Engagement dans la démarche d'accessibilité des services numériques (sites et outils) avec le site internet de la Ville de Saint-Étienne.

2.5. Collecte des données

A titre de rappel, la Loi d'orientation des mobilités (LOM) du 24 décembre 2019 a introduit l'obligation de détailler l'accessibilité des principaux itinéraires et cheminements dans un rayon de 200 mètres autour des points d'arrêt prioritaires au sens de l'article L.1112-1 du code des transports.

La mise en œuvre de ces obligations requiert la création d'une base de données accessibilité en matière de bâtiment, voirie et transport selon des standards et plateforme nationaux publics.

La démarche a été engagée en 2022 et a porté sur 2 volets avec :

- l'identification du périmètre de collecte des données autour des points d'arrêt prioritaires (cheminements piétons, obstacles, itinéraires accessibles,...) permettant de ce fait de réaliser un état des lieux des données par la mission Système d'Information Géographique (SIG) et gestion de crise,
- la saisie et la mise à jour des données sous l'angle organisationnel.

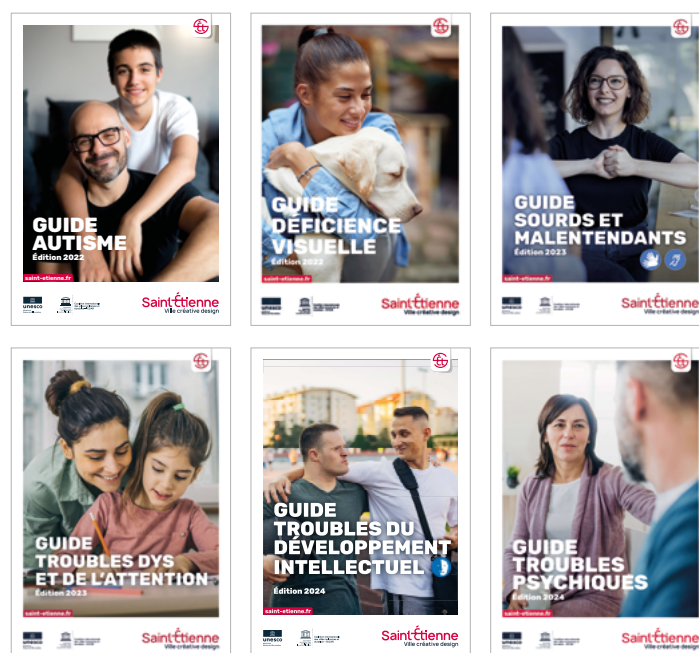
Perspectives 2025

- Elaborer et diffuser le guide handicap physique et moteur.
- Poursuivre la démarche d'accessibilité des services numériques.
- Expérimenter un système de géolocalisation pas à pas.

ZOOM SUR LES GUIDES

6 guides ont été réalisés par la Ville de Saint-Etienne à fin 2024. Ils sont accessibles :

- soit sur le site internet de la Ville de Saint-Étienne : saint-etienne.fr
- soit en flashant le QR code ci-après :



ZOOM SUR UNE VILLE EN PARTAGE

Deux programmes sont proposés dans l'année : des visites adaptées proposées par les musées, des spectacles adaptés par l'Opéra de Saint-Étienne, des ateliers adaptés par les médiathèques, ainsi que des ateliers et événements proposés par les associations.



PARTIE 3 | ACCESSIBILITÉ DES ÉTABLISSEMENTS RECEVANT DU PUBLIC (ERP)

3.1. ERP municipaux de la 1^{ère} à la 5^{ème} catégorie

Réalisations 2024

En annexe 1, la liste des travaux d'accessibilité réalisés dans 21 ERP municipaux.

Perspectives 2025

Quelques exemples d'opérations programmées :

- Finaliser la mise en accessibilité du Cinéma Méliès Saint-François.
- Installer des sanitaires PMR à l'Usine de La Comète.
- Intervenir sur les circulations extérieures de la Maison des Associations de Monthieu, rue Méhul.
- Finaliser l'installation de l'ascenseur à l'école Les Ovides.
- Intervenir sur les sanitaires des écoles élémentaires Chavanelle, Terrenoire Bourg et Montaud.
- Intervenir sur l'accessibilité des circulations/portes des écoles maternelles Jomayère, Métare-Cottencière, Fauriel et Perrotière.

ZOOM SUR LES TRAVAUX D'ACCESSIBILITÉ DE DEUX GYMNASES



Gymnase Marc Seguin :
travaux d'accessibilité des
seuils de deux entrées
vestiaires.



Gymnase Paul Michelin :
marquage de l'accès et du
cheminement PMR avec
contraste.

3.2. Autorisations de travaux d'accessibilité des ERP sur le territoire de Saint-Étienne

Autorisations de travaux d'accessibilité

En 2024 :

216

demandes d'autorisation de travaux
traitant de l'accessibilité
dont **153 demandes** instruites par la
commission communale d'accessibilité
des ERP
et **63 demandes** instruites par la
sous-commission départementale
de la Préfecture

34

demandes de dérogation

Depuis le 01/01/2024, la Ville de Saint-Étienne a mis en place une Commission Communale d'Accessibilité des ERP dont le champ d'action est de donner un avis sur tous les dossiers de demande d'autorisation de travaux ERP qui sont situés sur le territoire de la Ville hormis celles concernant les ERP de 1^{ère} catégorie (effectif > 1500 personnes) et celles contenant une ou plusieurs demandes de dérogation.

Ces deux derniers cas sont encore traités en sous-commission départementale de la Préfecture qui est présidée par la Direction Départementale des Territoires.

	2023	2024
Nombre de dossiers traitant de l'accessibilité des ERP sur le territoire stéphanois	184 (dont 35 dossiers concernent les ERP communaux)	216 (dont 24 dossiers concernent des ERP communaux)
Nombre de demandes de dérogations sur ces dossiers	29 (dont 4 demandes concernent les ERP communaux)	34 (dont 7 demandes concernent les ERP communaux)

Attestations d'accessibilité des ERP de 1^{ère} catégorie à la 5^{ème} catégorie

Le propriétaire d'un ERP (1^{ère} à 5^{ème} catégorie) déjà accessible au 31 décembre 2014 (y compris par dérogation) doit transmettre un document attestant de l'accessibilité de son établissement (appelé attestation d'accessibilité) à la Préfecture de la Loire sur le site démarches-simplifiées.fr et une copie à la mairie.

Perspectives 2025

Étudier avec la Direction Départementale des Territoires de la Loire pour mettre à la disposition du public une liste des attestations d'accessibilité des ERP de 1^{ère} à 5^{ème} catégorie.

PARTIE 4 | ACCESSIBILITÉ DE LA VOIRIE ET DES ESPACES PUBLICS

4.1. Mise aux normes des carrefours à feux

Données globales au 31 décembre 2024

166

carrefours répondent à la norme

192

carrefours constituent le parc de carrefours à feux

Actions réalisées en 2024

23

carrefours mis aux normes :

- 8 carrefours sur le boulevard Alfred de Musset jusqu'au boulevard Martin Bernard
- 9 carrefours sur les secteurs Verney Carron /Thiers / Aciéries
- 4 carrefours rue la Talaudière
- 2 carrefours rue Palluat de Besset (côté secteur Côte-Chaude)

Perspectives 2025

Mettre aux normes les 26 carrefours qui restent pour garantir l'accessibilité de la totalité du patrimoine.

	2021	2022	2023	2024
Nombre de carrefours mis aux normes sur l'année	31	19	25	23

ZOOM SUR DES CARREFOURS À FEUX

Carrefour boulevard Thiers et rue des Aciéries

Les feux piétons du carrefour au croisement du boulevard Thiers et de la rue des Aciéries ont été équipés d'un dispositif sonore permettant aux personnes mal ou non-voyantes d'activer une information sonore précisant le vert ou le rouge piéton et la localisation géographique.



Carrefour boulevard Fredo Krumnow et rue Saint-Just

Les traversées piétonnes du carrefour au croisement du boulevard Fredo Krumnow et de la rue Saint-Just ont été équipées d'un dispositif sonore pour guider les personnes mal ou non-voyantes en activant une information sonore indiquant la couleur du feu piéton et la localisation géographique.



4.2. Stationnement adapté

Nombre total de places de stationnement pour PMR au 31 décembre 2024

1 183

places de stationnement pour PMR

Réalisations 2024

48

créations de places adaptées

Les créations de places adaptées en 2024 résultent des demandes des usagers ou sont décidées à l'occasion des travaux de renouvellement urbain. Elles n'incluent pas les places retracées ou remises aux normes.

Mesure en faveur de l'accessibilité : en secteur payant, les détenteurs soit d'une carte mobilité inclusion (CMI) de stationnement soit d'une carte européenne de stationnement sont exonérés de la taxe de stationnement sur les emplacements soumis au régime du stationnement payant en apposant sur leur véhicule l'original de la carte.

La CMI stationnement depuis le 1^{er} janvier 2017 remplace progressivement la carte européenne de stationnement ainsi que la carte de stationnement jusqu'à leur date d'expiration fixée au 31 décembre 2026 au plus tard.

	2020	2021	2022	2023	2024
Taux de places pour PMR sur total place de stationnement	2,56 %	2,62 %	2,66 %	2,70%	2,82%
Nombre total de places de stationnement pour PMR	1 077	1 102	1 121	1 135	1 183

Pour rappel, les textes de loi prévoient un taux minimal de 2% de places de stationnement adapté.

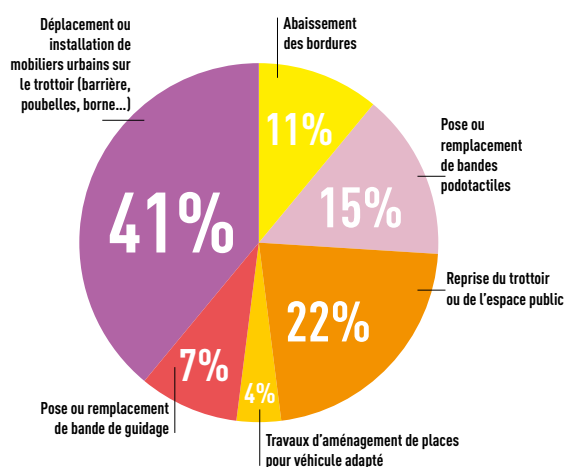
4.3. Opérations de voirie

Actions réalisées dans 19 voies et places

- abaissement des bordures,
- déplacement ou installation de mobiliers urbains sur l'espace public (barrière, poubelle, borne),
- pose et remplacement de bandes podotactiles,
- marquage des passages pour piétons,
- reprise du trottoir ou de l'espace public,
- travaux d'aménagement de places pour véhicule adapté.

En annexe 2 la liste détaillée des opérations.

Répartition des travaux de voirie



Perspectives 2025

Quelques exemples de travaux programmés :

- Finir l'aménagement d'une zone dédiée à la dépose et la charge de PMR pour l'arrêt d'un véhicule de transport adapté vers la rue Nicolas Chaize.
- Mettre aux normes 2 passages pour piétons en début de l'allée Général Rullière.
- Aménager une place de stationnement PMR au début de la rue du Rozier et installer une balise dans la zone de recul de 5 mètres.
- Reprendre le marquage des places de livraison et de stationnement PMR existantes sur la rue du Rozier.
- Mettre aux normes le passage pour les piétons vers le n°11 de la rue Liogier.
- Marquer le passage pour piétons de la rue Thimonnier vers la bordure abaissée du trottoir.

- Mettre aux normes le passage pour les piétons du boulevard Alfred de Musset vers le gymnase Jean Gachet.

ZOOM SUR L'ESPACE DÉDIÉ AU CLUB OLYMPIQUE ET PARALYMPIQUE 2024

Des travaux de reprise du sol de la place Jean-Jaurès ont été réalisés pour la rendre accessible aux PMR afin d'accueillir les ateliers et animations du club olympique et paralympique 2024.



4.4. Opérations d'amélioration du cadre de vie et aménagement urbain

Travaux de mise en accessibilité du cimetière de Côte Chaude

Amélioration de l'accessibilité du site : le sol des allées (est et centrale) a été repris.



Amélioration de la circulation intérieure du site avec la création d'un passage entre la partie ancienne et la partie nouvelle du cimetière permettant l'accès à l'ensemble du cimetière.



Installation d'un portail automatisé.



Installation de 3 tables de pique-nique adaptées et accessibles aux PMR dans le parc Jean-Marc et dans le square Lucie et Louis Alvergnat.

Mise en accessibilité des aires de jeu et installation de 13 jeux inclusifs et adaptés dans les écoles maternelles, parcs, squares et abords de bassin.

Lieu	Type
Allée Johan Strauss	1 tourniquet
Bassin de Janon	1 toupie
Ecole maternelle Côte Chaude	1 panneau d'activités
Ecole maternelle Richelandière	1 panneau d'activités
Ecole maternelle Montaud	1 panneau d'activités
Parc Jean Ferrat	1 manège
Place Louis Comte	1 panneau d'activités
Rue Charles Gounod	1 balançoire
Square Amoureux	1 balançoire
Square des Apprentis (rue de l'Eternité)	1 panneau d'activités
Square du Souvenir (rue de l'Eternité)	1 tourniquet
Square Lucie et Louis Alvergnat	1 balançoire et 1 structure



Amélioration de l'accessibilité lors de programmes neufs et d'entretien

Aménagement du parc Jean Ferrat : reprise des sols pour l'accessibilité des PMR.

Aménagement du site de l'ancienne école vers la rue Raoul Follereau et rue Pierre et Léon Gadoud : terrassements du site de l'ancienne école Cotonne, permettant notamment un accès en pente douce à un belvédère ombragé proposant un lieu de pause en cœur de quartier et de points de vue sur la Ville.

Perspectives 2025

- Finir l'aménagement du parc Jean Ferrat.
- Finir l'aménagement du site de l'ancienne école, rue Raoul Follereau et rue Pierre et Léon Gadoud.
- Aménager les abords de la salle des fêtes « Paganini ».

ZOOM SUR L'AMÉNAGEMENT DU PARC JEAN FERRAT

Les cheminements et le revêtement des sols ont été repris. Le revêtement en enrobé des axes et accès principaux du parc rend le déplacement des PMR plus confortable. Un jeu adapté a été installé.



PARTIE 5 | EMPLOI ET FORMATION DES AGENTS MUNICIPAUX

Convention FIPHFP 2024-2026

La nouvelle convention tripartite 2024-2026 signée avec Saint-Etienne Métropole et le Fonds pour l'insertion des personnes handicapées dans la fonction publique (FIPHFP) repose sur 4 axes :

- Renforcer le recrutement des agents en situation de handicap, particulièrement le recrutement d'apprentis.
- Mettre en place l'accompagnement du parcours des personnes recrutées en situation de handicap et accompagner le repositionnement en cours de carrière.
- Développer les aménagements de postes pour favoriser le maintien dans l'emploi.
- Sensibiliser au handicap invisible.

Recrutement

8

nouveaux apprentis, bénéficiaires de l'obligation d'emploi (BOE) sur les métiers de jardinier, menuisier, ATSEM, secrétaire médico-sociale, agent d'entretien en résidence pour personnes âgées

6

personnes en contrat

- **1 agent** en contrat à durée indéterminée.
- **2 agents** en contrat à durée déterminée.
- **3 agents** en contrats aidés.

Accueil de personnes en situation de handicap

Mobilisation des services pour accueillir des personnes en situation de handicap (adultes ou scolaires) afin de favoriser l'inclusion professionnelle :

24

personnes accueillies

- **15 personnes** en situation de handicap lors de la journée nationale DuoDay du 21 novembre 2024.
- **9 stagiaires** dans les services.

Maintien dans l'emploi

32

agents concernés

Accompagnement des personnes en situation de handicap ou ayant des restrictions d'aptitude médicalement constatées pour :

- des aménagements de postes : **19 agents** (mécanisation de l'entretien des locaux, aménagements bureautiques, aménagement d'un local de plonge...),
- des aides techniques : **13 agents** (déplacements domicile/travail, prothèses auditives).

Formation

Offres de formation aux agents pour :

- réussir la reconversion professionnelle,
- intégrer un nouveau collègue en situation de handicap dans une équipe,
- accueillir un public externe en situation de handicap.

137

agents formés

Formation dans le cadre de reclassement ou reconversion de personnes déclarées inaptes

66

agents concernés

Par l'Ecole des métiers, dans le cadre de reclassement ou reconversion de personnes déclarées inaptes :

- « Echanger pour mieux vivre sa transition professionnelle » : **9 agents.**
- « Les outils informatiques, bureautiques et numériques » : **38 agents.**
- « L'accueil physique et téléphonique » : **14 agents.**
- « La bonne utilisation des écrits professionnels (les fondamentaux) » : **5 agents.**

Formation sur le thème du handicap

67

agents concernés soit 669 heures

- « Accueil des enfants en situation de handicap » : **32 agents.**
- « Accueil d'un enfant atteint du trouble du spectre de l'autisme » : **24 agents.**
- « Ateliers de musique avec des personnes en situation de handicap » : **2 agents.**
- « L'accueil de l'enfant en situation de handicap en milieu scolaire » : **1 agent.**
- « L'accueil d'un enfant de 0-3 ans en situation de handicap en établissement d'accueil du jeune enfant » : **3 agents.**
- « L'accueil d'un enfant présentant un trouble du neuro développement au sein d'un collectif » : **1 agent.**
- « Les comportements défis dans le trouble du spectre de l'autisme » : **1 agent.**
- « Les troubles des apprentissages - DYS » : **2 agents.**
- « Référent handicap - module 2 » : **1 agent.**

Formation des équipes pour l'accueil d'un nouvel agent en situation de handicap

4

agents concernés

- 2 équipes de 2 agents.

 Perspectives 2025

- Informer et mettre à disposition des agents en situation de handicap un guide sur leurs droits et les actions possibles pour leur évolution professionnelle.
- Proposer des stages d'immersion métiers de 4 jours ou DuoDay++.
Les personnes en situation de handicap à la recherche d'un emploi ou d'une réorientation professionnelle demandent plus de temps pour découvrir les métiers. Ces stages vont conduire à une collaboration entre l'agent de la collectivité, le stagiaire et la structure d'accompagnement.
- Organiser un temps fort « inclusion » avec les agents pour communiquer et sensibiliser afin de renforcer la dynamique et la cohésion des acteurs internes de la politique handicap. Cet événement a pour objectif de présenter la politique en faveur des personnes en situation de handicap, de partager des expériences positives et de sensibiliser au handicap invisible.

Taux d'emploi direct

	2022	2023	2024
Taux d'emploi légal direct en %	6,53 %	7,14 %	10,30 %

Pour rappel, les textes de loi prévoient un taux minimal de 6% .

ZOOM SUR LE DUODAY 2024

L'événement est organisé avec Cap Emploi, France Travail, Etablissement Public National Antoine Koenigswarter (EPNAK), Adapei 42, Centre de réadaptation professionnelle et de formation accompagnée (COS CREPSE), Ateliers Bel Air, Établissements et service d'aide par le travail (ESAT) Pepith, Centre départemental d'aide par le travail (CDAT).

Pour la Ville de Saint-Etienne et Saint-Etienne Métropole, les personnes en situation de handicap ont eu l'opportunité de découvrir le milieu professionnel et d'affiner leur projet de carrière avec une diversité des métiers proposés et présentés ci-dessous au masculin qui, toutefois, peuvent se décliner au féminin :

- métiers techniques : instructeur droit des sols, référent technique voirie, surveillant de travaux, assistant en urbanisme, technicien dessinateur, chargé de mission collecte séparée, agent de maintenance,
- métiers administratifs : gestionnaire administratif et financier, assistant de direction, chargé de ressources humaines,
- métiers de la culture, du sport et dans le social : vendeur librairie MAMC+, archiviste, coordonnateur accessibilité inclusion MAMC+, chargé de mission clauses sociales, travailleur social, gestionnaire de stade.

La satisfaction des stagiaires et des tuteurs est positive, notamment grâce à la découverte d'un métier et d'un employeur, à la réassurance des compétences personnelles, aux échanges bienveillants et constructifs, et à la perception favorable du handicap au travail.



ZOOM SUR LA NOUVELLE CONVENTION TRIPARTITE AVEC LE FIPHFP



La convention tripartite pour 2024-2026, vise à renforcer le recrutement, l'insertion professionnelle et le maintien dans l'emploi des agents en situation de handicap.

Le bilan de la convention 2021-2023 est positif, avec un taux d'exécution supérieur à 88 % et une évaluation favorable du FIPHFP.

Le budget alloué pour la nouvelle période est de 1,67 M€.

Les objectifs sur 3 ans pour la Ville de Saint-Étienne et Saint-Étienne Métropole prévoient le recrutement de 24 apprentis, 15 agents en CDD, 8 en CDI et 7 en contrat aidé, ainsi que 140 aménagements de postes, 31 aides aux déplacements et 25 aides pour des prothèses auditives.

PARTIE 6 | ENFANCE/ ÉDUCATION/JEUNESSE

Enfance

Accueil d'enfants en situation de handicap dans les structures « petite enfance » ou multi-accueil :

40

**enfants accueillis
dans 8 structures sur 10**

dont 19 enfants avec une prise en charge validée par la Commission Départementale d'Accueil du Jeune Enfant (CDAJE) dans 8 structures.

Éducation

Accueil d'enfants en situation de handicap dans les structures maternelles et élémentaires :

63

**enfants scolarisés en situation
de handicap**

- à l'école publique de la Vivaraize : **16 enfants sourds** de l'institut Plein Vent (8 enfants pour l'année scolaire 2023-2024, 8 pour l'année scolaire 2024-2025). **4 enfants sourds et polyhandicapés** accueillis dans une nouvelle unité d'inclusion depuis la rentrée de septembre 2024.
- à l'école élémentaire de la Veue : **21 enfants** d'une unité externalisée de l'IME Chantalouette (13 enfants pour l'année scolaire 2023-2024, 8 pour l'année scolaire 2024-2025).
- à l'école élémentaire de Gaspard Monge : **13 enfants** accueillis dans le cadre du dispositif d'auto-régulation (DAR) porté par l'Éducation nationale et la fondation Chantelise pour l'autisme (6 enfants pour l'année scolaire 2023-2024, 7 pour l'année scolaire 2024-2025).
- à l'école élémentaire Grand Clos : **9 enfants** d'une classe externalisée du Dispositif Institut Thérapeutique Éducatif et Pédagogique (DITEP) porté par l'institut spécialisé Chantespoir (4 enfants pour l'année scolaire 2023-2024, 5 pour l'année scolaire 2024-2025).

Accompagnement d'enfants en situation de handicap sur le temps de la cantine scolaire dans les écoles maternelles et élémentaires :

162

enfants accompagnés
(dont 56 enfants des ULIS*)

93

vacataires mobilisés pour des accompagnements individuels ou groupés

Acquisition de mobilier adapté :

6

élèves bénéficiaires (achat de 2 bureaux, 3 chaises adaptées et 2 pupitres inclinables, et réaffectation d'1 bureau)

Achat de matériels spécialisés pour les enfants ayant des troubles de l'autisme : casques anti-bruit, couvertures lestées, divers matériels (jeux, colliers à mâcher,...).

Poursuite des dispositifs expérimentaux dédiés aux enfants en situation de handicap qui ont besoin d'accompagnement individuel par des vacataires.

8

enfants de l'école élémentaire Tarentaize et Soleysel ont fait l'objet d'un accompagnement particulier

Le conseil municipal des enfants a été renouvelé en octobre 2024 et a concerné 1500 enfants scolarisés dans 29 écoles de la Ville de Saint-Etienne avec un représentant élu en situation de handicap.

* ULIS : Unité Localisée pour l'Inclusion Scolaire

Jeunesse

- Manifestation organisée à la Comète le 05 décembre 2024 : « Handicap pas cap », avec pour objectif de sensibiliser les jeunes autour d'ateliers d'expérimentation tenus par plusieurs associations en lien avec le handicap.

76

élèves des collèges « Jean Dasté, Sainte-Marie et Honoré d'Urfé »

5

structures associatives : AIMCP / Voir Ensemble / Saint-Étienne Handisport / Institut Plein Vent / Case Escrime

7

ateliers avec des échanges sur le thème de la discrimination au handicap : handi basket, handi escrime, handi-bike, curling, ping pong adapté, LSF et découverte du braille.

Perspectives 2025

- Mettre en place avec l'Education Nationale la loi n°2024-475 du 27 mai 2024 pour la prise en charge par l'Etat de l'accompagnement humain des élèves en situation de handicap durant le temps de pause méridienne.
- Poursuivre l'accueil des enfants sourds et polyhandicapés de la nouvelle unité d'inclusion à l'école publique de la Vivaraize.
- Poursuivre les actions de sensibilisation au handicap auprès des jeunes.

Chiffres clés sur l'accueil des enfants en situation de handicap

	2020	2021	2022	2023	2024
Nombre d'enfants accueillis dans les structures multi-accueil	49	34	33	37	40
Nombre d'enfants accueillis sur le temps de cantine scolaire	103	150	163	165	163



PARTIE 7 | CULTURE

La Cinémathèque

Information/sensibilisation

- Programmation sur le thème du handicap à destination des scolaires avec un programme intitulé « **Nos vies, nos droits** » : 5 séances, 9 classes de l'école primaire.

226

élèves

- **Projections destinées à tout public** en lien avec le handicap et séances de restitution des ateliers d'audiodescription : 6 projections, 9 classes et 2 séances de restitution.

432

participants

- **Séances de ciné-débat** : 8 projections en partenariat avec les associations (UNAFAM42, ARSLA, PRISME 21 LOIRE, VERT'SOURDS, AIMCP LOIRE). Titre des projections : « A la folie », « Un pédaleur au Burkina Faso face à la maladie de Charcot », « La belle étincelle », « Alfredo Corrado », « Invincible été », « Temple Grandin », « Rêves d'Altitude », « Jusqu'à s'oublier ».

356

participants

- **Ateliers de création d'audiodescription de films** en partenariat avec les étudiants de l'Institut National Supérieur du Professorat et de l'Education (INSPE), l'association Voir Ensemble, Centre International de Langue Et Civilisation (CILEC) : 5 ateliers, 5 classes.

52

étudiants

Perspectives 2025

Poursuivre la programmation avec les projections tout public en lien avec le handicap.

Les archives municipales

Réalisations

- **Exposition 100% numérique** « Sport et handicap, récit d'une aventure stéphanoise » accessible à tout public grâce à la navigation du site, l'audiodescription des documents et les sous-titres des films. Nombre de connexions au site de l'exposition :

2 089

en octobre

2 704

en novembre

1 602

en décembre

- **Ateliers d'initiation au handisport** avec les écoles : 3 séances, 3 classes, 4 ateliers (boccia, joëlette, cécifoot et basket fauteuil).

22

élèves

- **Journées européennes du patrimoine** : 6 ateliers (basket fauteuil, cécifoot, vélo handisport ou handbike, boccia, joëlette et parcours à l'aveugle).

42

participants

- **Une séance de projection** d'un film « Saint-Etienne, précurseuse des jeux paralympiques » issu d'un montage de films conservés à la cinémathèque (« La joie par le sport » de Jean Pradinas, « Vivre » de Jean Bescont, « Jeux Mondiaux des Handicapés Physiques » de la société stéphanoise Atlantic Film, « J'ai vu à Courchevel » et « Vivre plus fort » de Jean-Claude Parayre).

14

participants

Perspectives 2025

- Poursuivre la mise en accessibilité de l'exposition numérique avec les textes en français simplifié.
- Mettre en place une programmation culturelle autour de l'exposition numérique.

Les médiathèques

Réalisations

- **Acquisition de fonds adaptés** : constitution d'un fonds Facile à Lire (FAL).

Le FAL s'adresse prioritairement à des publics en fragilité linguistique, en situation d'illettrisme ou d'alphabétisation, en situation d'empêchement dû à une déficience. Il est destiné entre autres à un public adulte ayant un handicap mental ou psychique, dyslexie, malvoyance ou surdité. La dimension « handicap » est constitutive du fonds FAL par une sélection d'ouvrages adaptés, édités spécialement pour des lecteurs dyslexiques (polices spécifiques et coloration des syllabes), malvoyants (grands caractères) ou écrits selon les règles du Facile à Lire et à Comprendre (FALC).

- Acquisition de **livres tactiles** et de **mallettes pédagogiques** de sensibilisation au handicap.
- **Visites personnalisées** de la médiathèque : 11 ULIS des écoles primaires aux collèges.

230

élèves

- **Ateliers danse et cinéma** avec l'association Stéla/Dan.cin.lab associant la pratique de la danse à une projection de courts métrages de la Cinémathèque sur le thème : danse et cinéma. Les ateliers se déroulent dans les médiathèques : 2 séances.

51

participants

- **Ateliers numériques et informatiques** :

232

participants

Partenariat entre l'atelier numérique de la Médiathèque et l'association Vivre la Vie pour proposer des ateliers informatiques dédiés aux personnes en situation de handicap mental : 20 ateliers, **100 participants**.

Partenariat entre l'atelier numérique de la Médiathèque et le centre d'accueil thérapeutique à temps partiel (CATTP) Dupuytren du CHU de Saint-Étienne, pour proposer des ateliers numériques aux personnes en situation de handicap mental : 22 ateliers, **132 participants**.

- **Ateliers de sensibilisation à toutes formes de handicap** :

114

participants

Médiathèque de Carnot : lecture théâtralisée traduite en LSF, **20 participants**.

Médiathèque de Tréfilerie : ateliers de sensibilisation au handicap visuel, **40 participants**.

Médiathèque de Solaure : ateliers de sensibilisation à toutes formes de handicap, **54 participants**.

- **Bibliobus/Médiabus**

Semaine Olympique et Paralympique du 02 avril au 06 avril 2024 avec des animations (quizz, jeu de piste avec des livres, lecture) autour des « Zoolympiques » proposées aux élèves : 8 classes (CM1, CM2).

183

participants



Perspectives 2025

- Acquérir du mobilier spécifique.
- Poursuivre les actions en faveur des personnes en situation de handicap.

Les musées

Au Musée d'Art et d'Industrie :

Journées européennes du patrimoine : rencontres sportives handisport. **8 personnes en situation de handicap.**

Visites à deux voix en LSF de l'exposition temporaire « D'Olympie à Saint-Etienne, sports en jeux » : **2 visiteurs.**

Visites libres ou guidées : **391 visiteurs.**

401

visiteurs en situation de handicap

Au Musée de la Mine :

Parcours tactile de l'exposition temporaire « Mini-Mine » : **5 visiteurs.**

Visites à deux voix en LSF du site Couriot : **5 visiteurs.**

Visites libres ou guidées : **409 visiteurs.**

419

visiteurs en situation de handicap

Perspectives 2025

Proposer une nouvelle exposition temporaire ouverte à tout public.

L'Opéra Théâtre

Spectacle en audiodescription

« La Bohème » de Puccini

18

visiteurs non-voyants ou malvoyants

En amont une visite tactile du décor et des costumes :

3

personnes aveugles ou malvoyantes

Atelier et échanges traduits en LSF autour du spectacle de danse Pinocchio

3

visiteurs sourds pour l'interprétariat en LSF à l'accueil et à la rencontre «bord de scène» des artistes après la représentation

5

enfants de l'institut des jeunes sourds Plein Vent pour l'atelier « autour du mouvement » en amont de la représentation avec un danseur du spectacle

Perspectives 2025

Renouveler les spectacles en audiodescription et en LSF.

Le Conservatoire Massenet

Recrutement d'une enseignante formée à la danse inclusive.

Poursuite de la formation des enseignants pour permettre la prise en compte des élèves « DYS » et des troubles du spectre de l'autisme dans la pédagogie (2 jours de formation).

Formation d'une enseignante au chant en LSF.

Perspectives 2025

- Proposer des cours de danse inclusive.
- Simplifier les documents dans une logique de facile à lire et à comprendre.

Fête du Livre

Traduction en LSF du texte d'un spectacle d'une durée de 20 minutes « Les Petites Reines » avec une artiste des arts du cirque et un accompagnement musical.

17

spectateurs dont 13 jeunes de l'institut Plein Vent et 4 éducatrices

ZOOM SUR L'EXPOSITION 100% NUMÉRIQUE « SPORT ET HANDICAP, RÉCIT D'UNE AVENTURE STÉPHANOISE »

L'exposition numérique retrace les faits marquants de l'histoire du sport pour les personnes en situation de handicap à Saint-Étienne. Elle est issue du fonds Maguy Pelletier qui rassemble les archives de l'ASHPL (Association Sportive des Handicapés Physiques de la Loire) et de la FFOHP (Fédération Française Omnisports des Handicapés Physiques). Elle est constituée des documents d'archives, des photographies, des films historiques de la Cinémathèque et des témoignages d'acteurs locaux du mouvement handisport.

3 groupes de travail ont travaillé sur l'accessibilité de l'exposition.

L'accessibilité a porté sur la navigation du site, la police de caractère, les fonctionnalités d'agrandissement, les couleurs et les contrastes, l'audiodescription des documents fixes et animés et les sous-titrages des films.

Des pictogrammes de cinq disciplines paralympiques ont été créés pour l'exposition numérique.

Les textes en français simplifié sont en cours de relecture par les membres de l'association Ensemble Citoyens !.

Lien : <https://expositionsporthandicap.fr>

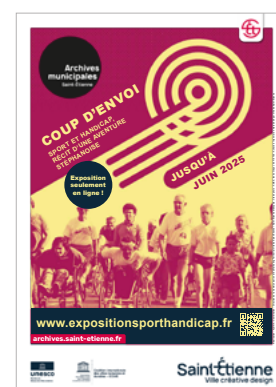


Photo de la page d'accueil de l'exposition : « Epreuve de tir à l'arc aux Championnats du monde de Saint-Étienne, 1990 »

PARTIE 8 | SPORT

Equipement et travaux

Acquisition de 3 fauteuils pliables PMR pour les piscines municipales.

Travaux accessibilité : installation de douchette au Centre Nautique Yves NAYME et réfection de la douche PMR à la piscine Pierre POTY.

Mise à disposition de lignes d'eau dans les piscines, de gymnases et de stades pour les clubs sportifs handi et auprès des associations de personnes en situation de handicap.

Lignes d'eau

1514 h

saison 2024/2025

Organismes bénéficiaires : A SEPLS, Handival 42, SEH, les structures de ADAPEI, de la Fondation Chantelise, de la Fondation OVE, de l'association « Les 2 Collines », CATTP Dupuytren, COS CREPSE, Foyer EPIS, PEP42 - IME Parc Révollier, L'embellie, Vivre la vie.

Stades et gymnases

584 h

saison 2024/2025

Organismes bénéficiaires : APF France handicap, ASEPLS, PARM, LDS42, SEH, Handi Supporters ASSE, CDHL, Association Stéphanoise Sport Adapté.

Accessibilité des grands événements

Soutien financier en faveur des projets sportifs des associations organisatrices en lien avec le handicap.

Mise en place d'un programme de la billetterie solidaire des JOP 2024 avec attribution de places de match de foot se déroulant au stade Geoffroy Guichard à des associations intervenant dans le domaine du handicap et à destination d'enfants ou d'adultes en situation de handicap mental.

Partenariats

Avec la Fédération Française Handisport (FFH). Mise en place du « Savoir Rouler A Vélo adapté (SRAV adapté) » : création d'un module de cyclisme de 12 à 14 séances pour 7 à 8 enfants de l'ULIS de l'école de Monthieu avec l'affectation d'un éducateur municipal au montage technique et à l'élaboration du livret du « SRAV adapté ».

Avec le Comité Départemental Handisport de la Loire (CDHL). Sensibilisation au handicap sous forme de rencontres entre les enfants de l'Ecole Municipale Multisports (EMM) et ceux en situation de handicap de l'Ecole Handisports du CDHL : 2 matinées pendant les vacances scolaires proposant 4 activités sportives (tir à l'arc handisport, boccia, volley assis, basket ou hand fauteuil).

Perspectives 2025

- Expérimenter le « SRAV adapté » par l'école municipale de cyclisme de Saint-Etienne en tant qu'organisme pilote national.
- Organiser la fête de l'EMM sur le thème de l'inclusion associant les enfants en situation de handicap de l'Ecole Handisports du CDHL et les enfants de l'Ecole Municipale Multisports.

ZOOM SUR LES FAUTEUILS ROULANTS POUR LES PISCINES MUNICIPALES

Achat de 3 fauteuils roulants en plastique pour les PMR en renouvellement du matériel : ils sont magnétiques et pliables pour un gain de place dans les piscines.



PARTIE 9 | AUTRES ACTIONS

9.1. Événementiel

En parallèle des JOP 2024, un club olympique et paralympique a été installé sur la place Jean Jaurès à Saint-Étienne, qui a été désignée comme ville hôte pour accueillir des épreuves olympiques. Six rencontres de football ont eu lieu au stade Geoffroy-Guichard en huit jours.

Des ateliers rappelant les épreuves paralympiques ont été organisés : escrime en fauteuil, handball en fauteuil et haltérophilie, avec la participation d'un sportif de petite taille qui a concouru aux JOP 2024.

Le Club olympique, qui s'est déroulé du 24 au 31 juillet 2024, a été composé d'ateliers représentant 80 % d'épreuves olympiques et 20 % d'épreuves paralympiques.

Les ateliers du Club paralympique, qui se sont tenus du 4 au 7 septembre 2024, ont été organisés de manière à comporter 20 % d'épreuves olympiques et 80 % d'épreuves paralympiques.

ZOOM SUR L'EXPOSITION DE PHOTOS DE SPORTIFS EN SITUATION DE HANDICAP

Dans le cadre des JOP 2024, une exposition de 40 photos de sportifs en situation de handicap de la région s'est tenue sur la place du peuple du 22 juin au 8 septembre 2024.

Les supports des photos 800mmx800mm ont été fabriqués par les ateliers de la Ville de Saint-Étienne.

Au delà des limites : exposition photo sur les parasportives et parasportifs de la région par le photographe Bruno Vigneron - « L'énergie inaltérable des athlètes handisport ».



Club olympique et paralympique 2024



Boxe : Amel

9.2. Emploi et insertion économique

Recours aux marchés réservés pour les plateaux repas de la Ville de Saint-Étienne avec l'ADAPEI.

Rencontre entre acheteurs et Structures d'Insertion par l'Activité Économique (SIAE)/Établissement et Service d'Accompagnement par le Travail (ESAT)/Entreprises Adaptées (EA).

Perspectives 2025

Organiser la visite des structures par les acheteurs.

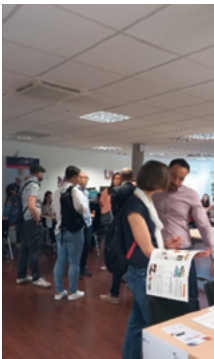
ZOOM SUR LA RENCONTRE ENTRE LES ACHETEURS ET STRUCTURES DE TRAVAILLEURS HANDICAPÉS

Une rencontre a été organisée le 18 juin 2024 en présence de :

- **4 structures du handicap** : MESSIDOR, ITHAC, ADAPEI, TOMA HANDICAP.
- **7 structures d'insertion** : ONDAINE AGRO, ACI MONTAUD, CONVERGENCE, TREMPLIN 42, GEIQ BTP 42, OASIS, ID EES INTERIM,
- **18 acheteurs.**

31

participants



9.3. Santé

Portage du Conseil Local en Santé Mentale (CLSM) avec des actions notamment sur les axes :

- former à la santé mentale : formation aux premiers secours en santé mentale et organisation d'un atelier «Urbanisme et santé mentale» ;
- informer sur la santé mentale : webinaire sur l'impact des discriminations sur la santé mentale dans le cadre des Semaines d'information sur la santé mentale et participation au lancement du guide sur les troubles psychiques ;
- favoriser le développement des ressources individuelles, sociales et environnementales : atelier sur la pair-aidance et les directives anticipées en psychiatrie ;
- déstigmatiser les troubles psychiques : organisation d'une réunion pour favoriser les échanges et les rencontres ;
- accompagner : création d'un point d'écoute généraliste.

Perspectives 2025

Déployer le point d'écoute généraliste.

9.4. Solidarité

Visites à domicile : 19,70 % des bénéficiaires sont en situation de handicap.

	2020	2021	2022	2023	2024
Taux de bénéficiaires en situation de handicap des visites à domicile	4,76 %	8,45 %	12,00 %	19,26 %	19,70 %
Nombre total de bénéficiaires de visites à domicile	231	272	225	623*	543

* Nouvelle organisation du service social accompagnant dorénavant tout public signalé en grande fragilité depuis le 1^{er} janvier 2023.

9.5. Relation citoyenne

Attribution des bons de transport aux personnes à mobilité réduite ne se déplaçant pas en fauteuil roulant.

	2022	2023	2024
Nombre de bons transport délivrés sur l'année	8 260	5 220	8 330
Nombre de bons de transport utilisés sur l'année	9 282	10 938	7 476
Nombre de bénéficiaires actifs de bons de transport	160	126	167

Un affichage des annonces légales adapté à la hauteur d'une personne en fauteuil roulant ou de petite taille.

9.6. Cohésion sociale

Soutien aux centres sociaux qui facilitent l'accueil de loisirs des personnes en situation de handicap.

En 2024, la Ville de Saint-Étienne a engagé un montant total de 2 260 000 € pour l'amélioration de l'accessibilité.



ANNEXE 1 : TRAVAUX D'ACCESSIBILITÉ RÉALISÉS EN 2024 DANS LES ERP MUNICIPAUX

Nom bâtiment	Cat. ERP	Descriptif sommaire des travaux
OPÉRA THÉÂTRE	1	Remise en état du cheminement extérieur vers l'issue de secours du théâtre Copeau
GYMNASE PAUL MICHELON	2	Création de sanitaires adaptés Création d'une rampe accessible au niveau de l'entrée principale Remplacement des menuiseries extérieures sur l'entrée du gymnase pour l'accès PMR Marquage extérieur pour matérialiser l'accès et le cheminement dédié aux PMR
CINÉMA LE MÉLIÈS SAINT-FRANÇOIS	3	Dépose des sanitaires existants Fourniture et pose de nouveaux sanitaires et lavabo adaptés avec raccordement Fourniture et pose de carrelage de sol avec un ressaut maximum de 2cm pour l'accès Création d'une rampe pour PMR et réfection du seuil Marquage au sol de l'espace numérique dédié aux PMR
ÉCOLE MATERNELLE CHALÉASSIÈRE	3	Création de douches adaptées
MÉDIATHÈQUE TARENTAIZE	3	Bibliothèque Numérique de Référence (BNR) : création d'une rampe pour les PMR avec un marquage pour un contraste visuel, réfection du seuil et marquage au sol de l'espace numérique pour les PMR
SALLE DES FÊTES PAGANINI	3	Aménagement d'une salle des fêtes en cours avec prise en compte de l'accessibilité
ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE FAURIEL	4	Réalisation de l'accès et des issues de secours avec modification du seuil Création d'une rampe avec contraste visuel
ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE VIVARAIZE	4	Mise en accessibilité des circulations extérieures et intérieures avec remplacement des portes aux normes accessibilité
ÉCOLE MATERNELLE MÉTARE COTTENCIÈRE	4	Mise en accessibilité des accès : création de 5 portes avec 0,90 mètre de passage
GROUPE SCOLAIRE BEAULIEU	4	Etude pour la réalisation d'un ascenseur
GROUPE SCOLAIRE DU SOLEIL	4	Mise en accessibilité des circulations (largeur des portes) et suppression des ressauts Sécurisation des escaliers extérieurs : pose de bandes d'éveil, contraste des contre-marches et seuil de porte
GROUPE SCOLAIRE LES OVIDES	4	Etudes pour la réalisation des 2 ascenseurs
GROUPE SCOLAIRE MONTHIEU	4	Mise aux normes des sanitaires adaptés Installation d'un lave-main adapté et barre d'appui dans les sanitaires de l'Ulis Mise en place de flashs lumineux dans tous les sanitaires
LOCAUX ASSOCIATIFS RUE RENÉ CASSIN	4	Création d'une place de stationnement adapté Reprise de la rampe aux normes accessibilité
LOCAUX ASSOCIATIFS DE MONTHIEU (ALLÉE JEAN RACINE)	4	Place de stationnement adapté : pose de panneau et marquage au sol Remplacement d'un caniveau grille pour mise aux normes accessibilité
AMICALE LAÏQUE DE MONTHIEU	5	Création d'une rampe accessible en béton en lieu et place de la rampe en bois
ASSOCIATION SPORTIVE DU JEU DE L'ARC (TERRENOIRE)	5	Sanitaires adaptés : suppression des ressauts et élargissement des portes
GYMNASE MARC SEGUIN	5	Mise aux normes accessibilité des portes d'accès
LOCAUX ASSOCIATIFS JOMAYÈRE/SOLAURE/CROIX DE L'ORME ET GYMNASSE JOMAYÈRE	5	Mise en accessibilité des accès : largeur de portes et profilage extérieur aux normes accessibilité
MAIRIE DE PROXIMITÉ DE ROCHETAILLÉE ET LOCAUX ASSOCIATIFS	5	Sécurisation des marches intérieures et extérieures
STADE DES FRÈRES GRAIL (RUE DU VERCORS)	5	Mise en accessibilité des vestiaires (travaux en cours)
TOUS LES ERP MUNICIPAUX		Équipement de panneaux de signalétique pour indiquer les portes automatiques et les ascenseurs

ANNEXE 2 : BILAN 2024 DES OPÉRATIONS DE VOIRIE POUR FAVORISER L'ACCESSIBILITÉ

Emplacement travaux	Abaissement des bordures	Pose ou remplacement de bandes podotactiles	Reprise du trottoir ou de l'espace public	Travaux d'aménagement de places pour véhicule adapté	Pose ou remplacement de bande de guidage	Déplacement ou installation de mobiliers urbains sur le trottoir (barrière, poubelles, borne...)
Allée des Artilleurs	X	X				
Avenue de Rochetaillée		X			X	
Boulevard Jules Janin	X					
Place Bellevue						X
Place de l'Hôtel de Ville			X			X
Place Jean Jaurès			X			
Place Lucien Neuwirth					X	
Rue Ambroise Paré			X			
Rue Charles de Gaulle						X
Rue Blanqui		X				
Rue des Dragons	X	X				
Rue des Passementiers						X
Rue Gérentet						X
Rue Jeanne d'Arc			X			X
Rue Joseph Pupier			X			X
Rue Louis Braille						X
Rue Nicolas Chaize			X	X		X
Croisement place de l'Hôtel de Ville et rue Blanqui						X
Croisement rues d'Arcole et de la Résistance						X



PLUS D'INFOS

**Direction Accessibilité-handicap,
Ville Inclusive et Lutte contre les
Discriminations**

accessibilite-handicap@saint-etienne.fr
04 77 48 63 05

Ville de Saint-Étienne
Hôtel de ville - BP 503
42007 Saint-Étienne

T 04 77 48 77 48
courriermairie@saint-etienne.fr
saint-etienne.fr

Conception / réalisation : **Accessibilité-Handicap, ville inclusive
et lutte contre les discriminations**. Maquette : Diesel Production.
Photos : **Ville de Saint-Étienne, Métropole de Saint-Étienne**.
Achévé d'imprimer avril 2024. Ne pas jeter sur la voie publique.



Saint-Étienne
Ville créative design